

*Le Venezuela rejette l'arrêt d'une
cour de Washington au détriment
de son patrimoine*



Caracas, 23 août, (RHC)- Le Venezuela a fermement rejeté la décision rendue lundi par un juge de la Cour de l'État de Washington autorisant la compagnie pétrolière américaine ConocoPhillips à faire appliquer une sentence arbitrale d'un montant pouvant atteindre 8,7 milliards de dollars au détriment du patrimoine du peuple vénézuélien.

Dans un communiqué, le ministère vénézuélien des Affaires étrangères souligne que cette décision viole le droit à la défense du pays sud-américain, en collusion avec des extrémistes vénézuéliens dont Juan Guaidó et José Ignacio Hernández.

Le document précise que Guaidó et Hernández ont usurpé des fonctions publiques pour favoriser le consortium ConocoPhillips dans l'affaire en question.

Le texte précise que le jugement vise à légitimer un système de corruption destiné à faciliter la livraison d'actifs vénézuéliens à des puissances étrangères, par le biais d'une fraude procédurale empêchant la défense complète et efficace des intérêts patrimoniaux de la République bolivarienne du Venezuela et de PDVSA, sa compagnie des pétroles.

Ce mécanisme s'ajoute à l'imposition de mesures coercitives unilatérales. C'est pourquoi le ministère des affaires étrangères a lancé un appel à la communauté internationale au sujet des manœuvres évidentes qui tentent de justifier le pillage et la fraude à l'encontre d'une nation souveraine.

Cette mesure des États-Unis, en plus de violer les préceptes du droit international, démontre l'absence de garanties et de justice pour toute nation.

De même, le ministère des Affaires étrangères annonce que le Venezuela engagera des poursuites judiciaires contre les apatrides qui ont participé à cette fraude contre le patrimoine de la République, et en accord avec le peuple vénézuélien.

Source: Telesur.

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/297382-le-venezuela-rejette-larret-dune-cour-de-washington-au-detriment-de-son-patrimoine>



Radio Habana Cuba